

Zeitschrift: Vermessung, Photogrammetrie, Kulturtechnik : VPK = Mensuration, photogrammétrie, génie rural

Herausgeber: Schweizerischer Verein für Vermessung und Kulturtechnik (SVVK) = Société suisse des mensurations et améliorations foncières (SSMAF)

Band: 78 (1980)

Heft: 10

Vereinsnachrichten: SGP Schweizerische Gesellschaft für Photogrammetrie = SSP
Société suisse de photogrammétrie

Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Einladung zur Herbstversammlung 1980 in Heerbrugg

Samstag, 8. November 1980, 10.45,
Vortragssaal F+E-Gebäude, 4. Stock,
WILD HEERBRUGG AG.

Traktanden

1. Protokoll der 53. Hauptversammlung 1980 in Zürich, veröffentlicht in Nr. 10/80 der Zeitschrift.
2. Allgemeine Orientierung durch den Vorstand.
3. 14. ISP-Kongress 1980, Hamburg: Kurzorientierung.
4. Ort und Zeit der 54. Hauptversammlung 1981.
5. Varia.
6. Begrüssung durch die Firma WILD und einführende Vorträge zum Fachprogramm am Nachmittag.

12.00 Mittagessen.

14.00 Vorstellung neuer photogrammetrischer Instrumente und Auswertesysteme.

Eine Einladung mit Anmeldeformular wird an jedes Mitglied der SGP versandt.

Der Vorstand

Convocation à l'assemblée d'automne 1980 à Heerbrugg

le samedi 8 novembre 1980 à 10h45 dans la salle de conférence au 4e étage du bâtiment F+E de la Maison WILD HEERBRUGG SA.

Ordre du jour

1. Procès-verbal de la 53e assemblée générale 1980 à Zurich, publié dans la revue 10/80.
2. Communications du comité.
3. Coup d'œil sur le congrès de la SIP, Hambourg 1980.
4. Lieu et date de la 54e assemblée générale 1981.
5. Divers.
6. Salutation apportée par un représentant de la Maison WILD et exposés introduc-tifs au programme technique de l'après-midi.

12h00 Dîner

14h00 Présentation des nouveaux instruments photogrammétiques et systèmes de restitution.

Les membres de la SSP recevront une invitation personnelle avec un bulletin d'inscription.
Le comité

Procès-verbal de la 53e assemblée générale du 10 mai 1980 à l'Institut de géographie de l'Université de Zurich

Le président, M. R. Knöpfli, ouvre la séance en saluant les 28 membres présents et en remerciant le directeur de l'Institut de géographie de l'Université de Zurich de son hospitalité. 17 membres se sont fait excuser. Le président souhaite la bienvenue dans la SSP à trois nouveaux membres:

MM. Dr W. Berner, Obererlinsbach
Prof. Dr W. Schmid, Fislisbach
Dipl. Ing. H. Zollinger, Küsnacht (ZH)

La SSP a eu le chagrin de perdre le 17 janvier 1980 son membre d'honneur et ancien président, M. le Dr h.c. Hans Härry. L'assemblée observe une minute de silence en sa mémoire. Un article nécrologique est paru dans la revue MPG 3/80, p. 168.

1. Le procès-verbal de l'assemblée d'automne, qui eut lieu le 10 novembre 1979 au CERN à Meyrin/Genève, est approuvé.

2. Rapport du président

L'état des membres de la SSP se présente actuellement ainsi:

membres d'honneur	10	- 1
membres individuels	143	+ 6
membres collectifs	28	- 1
total	181	+ 4

M. Knöpfli félicite M. E. Berchtold, élu président de la section photogrammétrie du groupe patronal de la SSMAF. Sous la présidence de M. Kägi, président sortant de cette section, un tarif d'honoraires pour le lever des limites de cultures à l'aide de la photogrammétrie a été convenu pour 5 ans et admis par le Département fédéral de justice et police. Grâce à ce tarif, la photogrammétrie prend un nouveau départ dans le cadre de la mensuration cadastrale numérique dont elle est appelée à assumer une grande part et dont elle contribuera à diminuer sensiblement les coûts.

Les délégués des sociétés nationales à l'assemblée générale de la SIP, qui aura lieu pendant le congrès de Hambourg, auront à se prononcer sur les candidatures de nouveaux membres:

China	Chinese Society of Geodesy, Photogrammetry and Cartography
China	Chinese Taipei Society of Photogrammetry
South Korea	National Geography Institute
Hong Kong	Institute of Land Surveyors
New Zealand	Department of Lands and Surveys
Madagascar	Photogrammetry and Remote Sensing Association
Popular Republic of Congo	Direction of Cadaster and Topography

Nous n'avons pas de raison de nous opposer à leur admission.

3. Comptes 1979

Les comptes pour 1979, présentés par le caissier, M. Z. Parsic, sont approuvés à l'unanimité selon la proposition des vérificateurs, MM. Diering et Bormann.

5. En remplacement de M. Diering, M. Leuenberger est élu vérificateur des comptes.

6. Congrès de Hambourg

Le rapport national de la Suisse sur les activités photogrammétriques de 1976 à 1980, rédigé par le Prof. Dr H. Schmid, paraîtra en allemand et en français dans la revue MPG 7/80.

Une séance de comité élargie par la présence de nos membres correspondants auprès des commissions de la SIP sera convoquée en juin pour définir la position de notre société à propos des points à l'ordre du jour de la prochaine assemblée générale de la SIP.

7. Assemblée d'automne 1980

La maison WILD HEERBRUGG SA invite aimablement la société à tenir son assemblée d'automne à Heerbrugg où les nouveautés de cette firme lui seront présentées. La date en a été ultérieurement fixée au 8 novembre 1980.

8. M. Bormann donne un aperçu des communications qui seront présentées à Hambourg devant la commission I.

9. M. Fessler vient nous dire quelques mots au sujet du congrès de la FIG qui se tiendra l'été prochain (9-18 août 1981) à Montreux. Il invite cordialement tous les membres de la SSP à y participer.

4. Budget 1980

Les montants des cotisations (membres individuels: 50.- Fr., membres collectifs: 130.- Fr.) demeurent inchangés. Après correction de l'excédent de dépenses (900.- Fr. au lieu de 1100.- Fr.), le budget pour 1980 est adopté sans opposition.

Quatre exposés sont présentés l'après-midi sur le thème général de la télédétection:

Ch. Eidenbenz: L'organisation et les possibilités de développements de la télédétection en Suisse. Sous le nom de (télédétection) (en allemand: Fernerkundung, en anglais: Remote Sensing), on conçoit l'acquisition d'informations sur des objets éloignés, sans entrer en contact direct avec eux. Dans le cadre de cette définition assez large, on peut inclure l'astronomie, la physique atmosphérique et même la médecine! Aussi voulons-nous en restreindre la portée en nous limitant à la recherche de données concernant la Terre et en considérant le spectre des ondes électromagnétiques dans les domaines du visible, de l'infra-rouge et du radar. Comme plateformes d'observation, on dispose d'avions (de 0,1 à 20 km d'altitude) et de satellites (150 à 36 000 km). Il apparaît immédiatement que la photogrammétrie ne couvre qu'un secteur relativement petit de ce vaste domaine. Nous opérons surtout dans la partie visible du spectre et nous nous limitons principalement à l'acquisition d'informations quantitatives et géométriques. Les images de satellites et de capteurs à balayage sont exploitées surtout dans les écoles polytechniques et les universités.

sités ainsi qu'à l'Institut suisse de météorologie. Le groupe de coordination pour la télédétection a été créé par la Confédération pour informer et coordonner dans ce domaine les activités des offices fédéraux intéressés et des instituts de recherche de nos hautes écoles. La télédétection par satellites ne se développera chez nous que si elle est en mesure de résoudre les problèmes plus rapidement que par d'autres moyens et de manière pas trop coûteuse.

Dr M. Winiger: Le programme suisse HCMM (Heat Capacity Mapping Mission). Dans le cadre d'un projet de la NASA, l'Institut de géographie de l'Université de Berne cherche à déterminer quand et où se produisent des inversions de température dans l'atmosphère. Ces essais de climatologie se poursuivent dans l'Oberland bernois et le Valais par l'analyse de données digitales (bandes magnétiques) et analogiques (images) provenant de satellites.

Prof. Dr H. Haefner: Les programmes européens de télédétection ESA. Le programme EARTHNET étant entré dans sa phase obligatoire, la Suisse se doit d'y participer conformément aux accords conclus avec l'ESA. Actuellement les installations existantes de EARTHNET reçoivent les données provenant de LANDSAT, HCMM, TIROS-N et NIMBUS-G. Le réseau devra être continuellement adapté aux nouveaux programmes (LANDSAT-D, etc.) qui s'étendent jusqu'à la fin de cette décennie. Devant cette situation se pose en Suisse la question de la création d'un *National Point of Contact* qui fonctionnerait comme office national chargé des archives et de la diffusion de l'information en matière de télédétection.

Dr D. Nüesch: Tendances dans le développement de la télédétection aux USA. Si, jusqu'à présent, l'intérêt principal des satellites de télédétection résidait dans le dévelop-

ement et la recherche de domaines possibles d'application, la NASA aimerait dans les années à venir avant tout soutenir les efforts qui ont pour but l'exploitation opérationnelle des systèmes informatiques. Malgré de sévères limitations de crédit, les programmes LANDSAT-D THEMATIC MAPPER et SPACE SHUTTLE, qui jouissent d'un grand prestige dans le public, doivent être poursuivis sans restriction. Avec le lancement de la navette réutilisable SPACE SHUTTLE, non seulement l'envoi de plus grandes charges utiles dans l'espace deviendra bientôt possible, mais des opérations de montage et de service de la station spatiale habilitée pourront être effectuées en vue d'investigations exigeantes. La mise en œuvre de radars SAR (Synthetic Aperture Radar) et du récent capteur MLA (Multi Linear Array) influencera la télédétection des années quatre-vingts de manière déterminante.

Le secrétaire de la SSP:
J.-C. Stotzer



Prestations de l'ASTG

Tous les membres de l'ASTG bénéficient des prestations suivantes:

Office de placement

L'office de placement est à la disposition de tous les professionnels de la mensuration. Pour pouvoir bien fonctionner, cet office doit pouvoir disposer des renseignements nécessaires relatifs aux offres et demandes de places.

Malgré la récession l'office ne nous paraît pas être sollicité autant qu'il le devrait, ce qui nous incite à donner les renseignements suivants:

1. Les personnes en quête d'un emploi peuvent utiliser l'office de placement ou mettre une annonce dans le journal «Mensuration, Photogrammétrie, Génie rural».
2. Les personnes qui mettent une annonce pour offre de place (administrations, bureaux privés) sont priées d'en remettre simultanément une copie au Service de placement.

3. Souvent les apprentis ont de la peine à trouver un emploi dans un autre bureau à la fin de leur apprentissage. C'est pourquoi ils cherchent à poursuivre leur activité chez leur patron. C'est ici que l'office de placement aimerait leur rendre service en organisant un échange de jeunes gens entre les bureaux qui les ont formés.

4. Tarif:

Annonce pour demande de place:	
membre ASTG	Fr. 20.–
non-membre	Fr. 30.–
Taxe de réexpédition pour annonce sous chiffre	Fr. 5.–
Liste des offres d'emplois pour employés:	
membres	Fr. 15.–
non-membres	Fr. 20.–
Liste des demandes d'emploi pour employeurs	Fr. 20.–
Organisation d'échanges pour jeunes employés	Fr. 15.–
Pour tous renseignements s'adresser à:	
Paul Gobeli, Im Ibach 6, 8712 Stäfa.	

Conseils juridiques

Depuis 1964 existe une convention entre l'ASTG et la Société suisse des employés de commerce par laquelle cette dernière met à notre disposition ses secrétariats (dont la liste figure dans la liste des membres de l'ASTG) pour tous conseils juridiques éventuels. Les frais de ces renseignements sont supportés par notre caisse centrale qui récupère une partie du montant auprès du consultant.

Nos membres ont encore la possibilité de s'assurer auprès de l'assurance protection juridique de la FSE.

Renseignements: Secrétariat central, Riant-Val, 1815 Clarens-Baugy.

Journal

La publication «Mensuration Photogrammétrie, Génie rural» est l'organe officiel de publication de l'ASTG. Son abonnement est compris dans la cotisation des membres tandis qu'il coûte Fr. 55.– pour les non-membres. Cette publication paraît 12 fois par an. A part les communications des organisations participantes paraissent des articles

concernant l'activité respective de chacune des organisations.

Les articles en français sont à communiquer à:
B. Jacot, Jordil 6, 1807 Blonay.

Bibliothèque

Depuis quelque temps, la bibliothèque de l'ASTG est incorporée à celle du technicum de Bâle. Outre les volumes propriété de l'ASTG, les membres peuvent disposer des livres de la bibliothèque de Bâle, et pour les Romands, de ceux de la bibliothèque de l'Ecole professionnelle de Lausanne. La liste des ouvrages en français peut être obtenue auprès de:

M. J.-J. Heller, 1817 Brent.

Aide pour candidats aux examens

Des fascicules relatifs aux examens des branches I et II sont à disposition. Des séances d'information sur les instruments sont également organisées.

Pour tous renseignements:
Paul Richle, avenue de Lavaux 78A, 1009 Pully.

Appartement de vacances

Les membres ont la possibilité de louer un appartement de 2½ pièces dans le bâtiment «Marmotta» à Loèche-les-Bains à des prix favorables.

Renseignements:
Martin Oggier, 3946 Turmann.

Caisse-maladie

Un contrat d'assurance collective a été conclu entre l'ASTG et la Caisse maladie et accident Chrétienne sociale suisse.

Ce contrat consent d'importantes réductions de tarif aux membres.

Renseignements:
Secrétariat central, Riant-Val, 1815 Clarens-Baugy.